

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18271 - 71ÈME ANNÉE

Nouvelle route du littoral : question de Paul Vergès au gouvernement

«La route en mer : confirmation par le gouvernement d'une improvisation totale»

Dans un communiqué diffusé hier au lendemain de la séance des questions au gouvernement au Sénat, Paul Vergès revient sur la réponse faite par le représentant du gouvernement à son interrogation sur la route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL. Pour le sénateur de La Réunion, la réponse d'Alain Vidalies confirme bien toutes les craintes. Voici le communiqué diffusé par le secrétariat parlementaire de l'élu réunionnais.



« Dans le cadre des Questions d'Actualité au Gouvernement, le Groupe Communiste Républicain et Citoyen (CRC) a interpellé le gouvernement sur la question de la route en mer à La Réunion.

Le texte intégral de cette intervention figure en annexe de ce document.

La réponse du Gouvernement (en l'occurrence Alain Vidalies, ministre des transports), est la confirmation de ce que le Sénateur Vergès dénonce depuis 2010.

En effet, le Ministre n'a pas caché qu'il n'y a jamais eu de mission d'expertise économique, financière et environnementale sur ce projet, alors que tous les chantiers de grande ampleur ont comporté cette MEEF.

En outre, le Ministre n'a pas non plus démenti que les avis négatifs émis par les instances nationales (Conseil National de Protection de la Nature) ou régionales (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine de La Réunion) n'ont pas été pris en compte et, au contraire, ont fait l'objet d'arrêtés dérogatoires (tant de la part du Ministère de l'Écologie que de la Préfecture de La Réunion). Même confirmation du Gouvernement sur la question des procédures judiciaires en cours.

En affirmant que le projet de la route en mer de La Réunion n'était pas un projet national, mais un projet régional, le Ministre confirme que, en cas de dépassement des coûts prévisibles (1,6 milliards d'euros), ces surcoûts seraient uniquement à la charge de la Région Réunion.

Mais le plus significatif, c'est le soutien inconditionnel que le Gouvernement apporte au projet de route en mer.

L'importation de « 200.000 tonnes » de roches est, pour le Gouvernement une difficulté à laquelle il ne s'attendait pas. Mais il entend faire en sorte que cette question de l'importation des roches (depuis Madagascar) ne soit plus un obstacle en allégeant les procédures et en rabaisant les conditions sanitaires. Le gouvernement va-t-il donc une nouvelle fois bafouer l'avis du Conseil National de Protection de la Nature qui avait clairement énoncé que l'importation de matériaux devait « en tous les cas être prohibé du fait du risque majeur d'introduction massive d'espèces exotiques envahissantes » ?

Du fait d'un manque d'anticipation flagrant, La Région et l'État se trouvent face à une situation inextricable :

sans importation de matériaux, la sécurité du chantier est en effet me-

nacée du fait de l'arrivée de la saison cyclonique, avec des risques de pollution considérable ;

s'il y a importation, ce sont des risques environnementaux et sanitaires qu'il serait irresponsable de négliger.

En tout cas, les propos du Ministre n'ont fait que souligner l'amateurisme de ceux qui sont à l'initiative de ce projet. Le Ministre semble découvrir la question urgente de l'approvisionnement du chantier en roches massive. Comment les autorités responsables ont-elles pu croire un instant que l'on pouvait éventrer La Réunion en ouvrant des carrières pour disposer des maté-

riaux nécessaires ou trouver des solutions à la hauteur des besoins avec les andains ?

Autrement dit : le gouvernement a donné son aval à ce projet, sans avoir les toutes les garanties de sa faisabilité tant sur le technique que financier.

Il est donc clair pour tout le monde aujourd'hui, que le Gouvernement et la Région portent conjointement la responsabilité des catastrophes prévisibles et de l'impasse dans laquelle se trouve ce chantier aberrant de la route en mer.

La question de la route en mer est désormais devant la représentation nationale.»

Question du sénateur Paul Vergès au gouvernement

Ce mardi 20 octobre, le projet de la route en mer dite nouvelle route du littoral était à l'ordre du jour des débats au Sénat lors de la séance des questions au gouvernement. La sénatrice communiste Evelyne Didier a présenté une question de son collègue Paul Vergès. Voici la reproduction du compte-rendu analytique de l'échange entre la sénatrice et le secrétaire d'État au transport :

Mme Évelyne Didier Cette question de M. Vergès concerne la route controversée du littoral à La Réunion, de 12 kilomètres, dont le coût est exorbitant : 1,6 milliard d'euros, soit 133 millions d'euros par kilomètre. Ce projet cumule les anomalies. Alors qu'il n'a pas fait l'objet des expertises économiques requises, les financements sont-ils garantis par l'État ?

En outre, ce projet porte atteinte à l'environnement. Malgré l'avis défavorable du Conseil national de la protection de la nature, un arrêté ministériel du 19 décembre 2013 autorise le conseil régional de La Réunion à déroger aux interdictions protégeant la faune et la flore.

D'où proviendront les 18 millions de tonnes de roches nécessaires ? Des problèmes dans l'attribution des marchés publics ont été soulevés et font l'objet d'une enquête préliminaire du Parquet national financier. Les expertises financières nécessaires seront-elles diligentées ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche - Il s'agit d'un dossier important, représentant 1,6 milliard de dépenses, mais indispensable. La route de la falaise est empruntée par 50 000 véhicules par jour et est sujette à de nombreux effondrements, représentant 10 000 tonnes par an.

La nouvelle route du littoral est utile, mais sa construction rencontre des difficultés. Ce n'est pas l'État mais la région qui assume la maîtrise d'ouvrage. S'agissant du financement, l'État respecte le protocole signé en 2010. Le problème est d'importer depuis Madagascar les 200 000 tonnes de roches nécessaires par mois. Le Gouvernement a été informé fin août par le préfet. Il est nécessaire de faire les travaux avant la période des cyclones, faute de quoi des effondrements massifs préjudiciables à l'économie et à l'environnement, car sources d'une pollution massive de l'océan, sont à craindre.

Quant à l'enquête que vous avez mentionnée, elle n'en est qu'au stade préliminaire.

Nous sommes très attentifs à l'évolution de ce projet, au plan de l'environnement comme au plan financier.

Mme Évelyne Didier. - C'est un projet pharaonique. M. Vergès avait proposé d'autres solutions, plus performantes du point de vue de l'environnement, et sans doute plus économiques, comme un projet de tram-train, qui n'ont pas été étudiés comme il eût fallu. La solution retenue n'est pas la bonne.

Édito

Crimes contre l'humanité et mémoire

En Israël, le chef du gouvernement a fait hier une déclaration incroyable. Il a dit que le but de Hitler n'était pas d'exterminer les Juifs, mais de les expulser. À en croire Benjamin Netanyahu, le chef de l'extrême droite a lancé la Solution finale à la suite d'une rencontre avec un dignitaire religieux palestinien. Ce dernier aurait dit au dictateur que si les Juifs sont expulsés d'Europe, ils voudront tous venir en Palestine. Benjamin Netanyahu a alors prétendu reconstituer un dialogue qu'il situe en novembre 1941 entre un Hitler ne sachant plus quoi faire, et un Palestinien lui disant : « brûlez-les ».

Cette incroyable réécriture de l'histoire a suscité de vives réactions au sein même de la classe politique israélienne. Isaac Herzog, chef de l'opposition travailliste, a déclaré : « Il s'agit d'une dangereuse distorsion de l'histoire et je demande à Netanyahu de la corriger immédiatement étant donné qu'elle minimise l'Holocauste, le nazisme, et... la responsabilité d'Hitler dans le terrible désastre qu'a subi notre peuple ».

En Palestine, les propos de Benjamin Netanyahu ont tout aussi choqué. Saeb Erakat, un négociateur de la Palestine, a été très clair déplorant que le : « chef du gouvernement israélien haïsse son voisin (palestinien) au point d'être prêt à absoudre le premier criminel de guerre de l'histoire, Adolf Hitler, du meurtre de 6 millions de juifs pendant l'Holocauste ».

Les propos de Netanyahu ne résistent pas à l'épreuve de l'histoire et aux témoins des crimes perpétrés par les nazis. Mais avec le temps, ces témoins deviennent de moins en moins nombreux. Le chef du gouvernement israélien mise alors sur le manque supposé de mémoire historique de son peuple pour avancer des propos indignes.

À La Réunion, cette affaire prend un relief particulier. Notre peuple est le résultat d'un crime contre l'humanité, l'esclavage. Suite à une initiative des députés communistes réunionnais, le gouvernement français a confié à une parlementaire d'outre-mer la rédaction d'une proposition de loi reconnaissant l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Le texte a été voté le 10 mai 2001.

Or dans notre île, les auteurs du crime contre l'humanité sont toujours honorés. Juste à côté de la préfecture s'élève une statue de Labourdonnais, un gouverneur qui appliquait le Code noir. Plusieurs rues Colbert existent à La Réunion, rendant hommage à l'auteur du Code noir.

Ce phénomène est très présent en France. Colbert est considéré comme un des plus grands personnages de l'histoire de ce pays. L'ex-général Bonaparte, connu sous le nom de Napoléon 1^{er}, avait pris le pouvoir à la suite d'un Coup d'État en 1799. Deux ans plus tard, il rétablissait l'esclavage, ce qui a permis au crime contre l'humanité de prospérer encore pendant 50 ans. Hitler ne s'y est d'ailleurs pas trompé. À son arrivée à Paris en 1940 dans le sillage de son armée victorieuse, il s'est aussitôt rendu au tombeau de Bonaparte pour saluer sa mémoire. Cet ancien général est pourtant lui aussi une des personnalités les plus exaltées par l'histoire de la France.

En Israël, quand un dirigeant politique tente de réécrire l'histoire d'un crime contre l'humanité subi par les aînés de ce pays, c'est encore l'indignation. À La Réunion, les bourreaux ont encore leurs statues, leurs noms sur les rues, sans que l'indignation soit générale. La réparation de ce fait passe par la reconquête de sa mémoire par le peuple réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conférence de Bonn sur le climat

Pas d'avancée dans les négociations

Trois jours pour réaliser un projet d'accord sur le climat en vue de la Conférence internationale de Paris. La Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est ouverte à Bonn, en Allemagne, le 19 octobre, dans l'espoir de trouver un accord global contentant chaque pays.



Cristina Figueres, secrétaire exécutive de l'UNFCCC, et Laurent Fabius, président de la COP21 de Paris.

À Bonn, les négociations sur le climat sont lentes et le temps presse : « nous avons seulement trois jours, je suis préoccupée par ce qui remonte des groupes de travail », a expliqué ce mercredi 21 octobre, la négociatrice française, Laurence Tubiana.

Frustration au sein des délégations

Les tractations restent frustrantes, car le mode de travail ne convainc pas, ni les engagements des pays. Laurence Tubiana a expliqué l'Agence France Presse que le « mode de travail va nous conduire où nous devons être à la fin de la semaine. Il faut se ressaisir ». Pourtant, « je sais que beaucoup de religieux veulent un accord sur le climat mais, franchement, il n'y a pas de miracle. Tout est entre vos mains », a-t-elle affirmé aux délégués.

Pour cette dernière, « nous ne pouvons pas attendre » la conférence de

Paris pour faire des compromis. Mais, « si les ministres voyaient l'état d'avancement de la rédaction du projet d'accord, beaucoup de délégués perdraient probablement la moitié de leurs salaires immédiatement », a raillé Artur Runge-Metzger, médiateur d'un des groupes de travail.

L'enjeu est fondamental pour le ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius, qui espère réellement atteindre un accord défini à Paris. Un moyen pour la France d'être un leader en la matière. Ainsi, ce dernier avait appelé les délégués de 195 pays à « avancer » dans leurs négociations, jugeant la semaine « critique » pour obtenir un succès à la conférence de Paris. « Nous devons avancer à Bonn pour avoir un succès à Paris », avait-il déclaré aux chefs des délégations.

Pas d'avancée

Le but de cette conférence est de produire d'ici vendredi un projet d'accord clair et concis, conciliant

les positions et clarifiant les points de divergence, qui devraient être tranchés à la COP de Paris (30 novembre-11 décembre). Mais, les débats de mardi n'ont pas avancé en raison des batailles de procédures et des demandes d'amendements.

Nous sommes à un moment crucial et il y a de nombreux points sur lesquels les parties ne sont pas si éloignées », a indiqué l'ambassadrice sud-africaine, Nozipho Mxakato-Diseko, représentant des 134 pays en développement et émergents du groupe G77. Cette dernière a appelé les parties à ne plus « ajouter de texte ou de nouvelles idées à ce stade ».

D'autant que si les pays participant à la COP21 respectent leurs engagements, les émissions de gaz à effet de serre issues principalement du secteur de l'énergie vont continuer à croître mais à un rythme nettement inférieur, et même stagner dans certaines régions, a expliqué l'Agence internationale de l'énergie dans un communiqué de presse.

L'agence a indiqué qu'environ la moitié des engagements publiés à ce jour par 150 pays contiennent des objectifs explicites sur l'énergie, notamment via le développement des énergies renouvelables. Mais le secteur de l'énergie de chaque pays peut faire plus pour réduire ses émissions.

L'AIE préconise par exemple en agissant sur l'efficacité énergétique de l'industrie, en fermant les centrales à charbon les moins efficaces ou en mettant fin aux subventions aux énergies fossiles. De plus, les engagements nationaux doivent « améliorer leur clarté et leur consistance et mettre en avant les moyens d'atteindre leurs ambitions, notamment via des objectifs mieux définis et mesurables », a estimé l'Agence.

@celinetabou

L'organisation des prochains Jeux retirée à nos amis comoriens

Jeux des îles : les Comores sanctionnées pour avoir voulu être respectées ?

Les Jeux des îles de l'Océan Indien vont-ils survivre à ce qui s'apparente à une nouvelle politisation du plus grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien : qui a pris la responsabilité de vouloir reprendre le drapeau des Jeux aux Comores ? Est-ce une sanction parce que les Comoriens ont montré lors des derniers Jeux qu'ils voulaient être respectés par les autorités de la France ?



Départ de la délégation comorienne aux Jeux des îles.

En août dernier, la délégation des Comores avait pris la décision de quitter les Jeux des îles organisés à La Réunion. Ce retour faisait suite au choix du gouvernement français de politiser les jeux et de refuser d'appliquer la charte et le règlement adopté par l'unanimité des représentants du monde sportif de l'océan Indien. La France avait choisi de faire défiler la délégation mahoraise derrière le drapeau français lors de la cérémonie d'ouverture, ce qui a entraîné le départ spontané des jeunes Comoriens. Rappelons qu'à part la France, personne dans notre région ne reconnaît que Mayotte fasse partie de la République. Les cartes de l'ONU soulignent aussi que Mayotte est une île des Comores sous administration française. Dans ces conditions, deux solutions pouvaient mécaniquement s'appliquer pour garantir la participation d'athlètes mahorais aux Jeux des îles : intégrer la délégation des Comores ou celle de La Réunion. Un compromis a été approuvé à l'unanimité pour que les Mahorais puissent avoir leur propre

délégation : son drapeau et son hymne sont ceux des Jeux. C'est la solution que les Jeux olympiques appliquent lorsqu'un pays fait l'objet d'un contentieux territorial.

La France a choisi de passer outre, ce qui a conduit les Jeux au fiasco avec notamment le départ annoncé puis démenti de la délégation de Madagascar. Pour éviter tout nouvel incident du type de celui de la cérémonie d'ouverture, le CIJ avait décidé l'interdiction des hymnes nationaux et des drapeaux sur les podiums. En effet, les Jeux des îles ne sont pas les Jeux de la France dans l'océan Indien.

La grande fête de 2019 gâchée

La décision de la délégation comorienne avait été bien comprise par les représentants des peuples de notre région. La preuve en est que lorsque le CIJ s'est réuni pendant les Jeux, il a confirmé l'attribution des JIOI 2019 aux Comores. Lors de la cérémonie de clôture, le drapeau des Jeux avait été remis par le préfet de La Réunion au président du Comité olympique des Comores.

À l'heure du départ, pour nos amis comoriens, les choses étaient claires. Ils donnaient rendez-vous en 2019 pour les prochains Jeux des îles. Le plus grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien devait en effet se tenir dans 4 ans pour la première fois chez nos voisins. C'était la garantie d'un événement porté par tout un peuple, et aussi du respect des règles décidées par le mouvement sportif.

Les Comores ont donc noué des partenariats en particulier avec la Chine pour construire les infrastructures nécessaires. Ainsi, à la

différence de La Réunion en 2015, les participants aux JIOI 2019 auront la possibilité de s'exprimer dans des installations neuves.

Trahison

Mais mardi, le CIJ a choisi de revenir sur sa décision. Il a retiré l'organisation des Jeux des îles 2019 aux Comores pour les donner à Maurice. Les membres de ce comité ont semble-t-il eu l'inélégance de voter précipitamment avant que le représentant des Comores n'arrive. Les arguments invoqués ne manquent pas de surprendre. Car qui peut préjuger de l'incapacité d'un peuple à construire au cours des 4 prochaines années les installations nécessaires ? Et si le délai n'est pas tenu au mois près, il aurait toujours été possible de reporter les Jeux d'un an.

C'est d'autant plus vrai qu'a posteriori, on ne peut que constater que la France a bénéficié d'une grande mansuétude pour organiser les Jeux 2015 à La Réunion. Quatre avant, avait-elle donné toutes les garanties en termes d'accueil des athlètes, de transport et de valorisation de l'événement ? Sur ces plans, nombreuses ont été les plaintes des délégations. Nul doute qu'aux Comores, de tels impairs ne se produiront pas.

Nos amis comoriens se sentent donc légitimement trahis. Où est la solidarité entre les îles ? Les initiateurs de cette décision veulent-ils mettre fin aux JIOI ?

M.M.

Célébration réunionnaise de la Journée Mondiale du Refus de la Misère

Dominique Versini : « S'unir est la seule solution pour construire un monde juste et durable »

Samedi dernier, le 17 octobre, sur le parvis des droits de l'Homme à Champ-Fleuri (Saint-Denis), le Mouvement ATD Quart Monde de La Réunion, présidé par Dominique Versini, a organisé la traditionnelle célébration réunionnaise de la Journée Mondiale du Refus de la Misère. Nous publions ci-après l'allocution d'ouverture de cet événement, prononcée par Dominique Versini.

Chères familles et amis issus des quartiers de toute l'île, Mesdames et messieurs les représentants des institutions civiles, politiques et religieuses ainsi que des associations, vous tous qui êtes ici sur le parvis des droits de l'homme, en ce jour pour affirmer votre refus de la misère, merci de votre présence.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à toutes les personnes qui, à chaque instant de leur existence, mènent un combat éprouvant où rien n'est gagné d'avance et où leurs droits sont très souvent bafoués. La misère ne se vit pas, vous le savez, que parce que l'on est dans l'incapacité de pouvoir faire face aux besoins cruciaux alimentaires, mais parce que certains des droits fondamentaux sont bafoués, comme le droit au logement, au travail, à l'éducation, à la culture, à la santé. Je voudrais rendre hommage à tous les absents, à ceux qui ne sont pas là aujourd'hui et qui ne pourront peut-être jamais être là, qui luttent encore et encore, qui sont écrasés qui n'existent pas pour les autres, qui sont exclus et s'excluent eux-mêmes à cause du regard des autres.

Combien de personnes doivent s'éclairer à la bougie, doivent aller chercher l'eau à la fontaine publique quand elle existe encore ? Combien de nos jeunes n'ont qu'un avenir de contrats précaires quand ils peuvent les décrocher ? Combien de parents sont dans la douleur, du fait de leur famille éclatée, car les enfants ont été placés par un système basé sur des règles et non sur les personnes.

Je voudrais aussi rendre hommage à ceux qui luttent avec eux, que ce soit dans une ONG, une association locale, une institution publique ou bien seuls, comme cette maman qui crie à l'injustice de voir d'autres

mamans souffrir pour leurs enfants faute d'eau dans le quartier.

Avenir durable. Mais de quel avenir parle-t-on ? Pour qui ? Pour ces personnes qui sont, à partir du milieu du mois, pour les plus chanceux, sans plus aucune ressource, à devoir développer des trésors d'imagination et faire jouer la solidarité intra-familiale ou dans le quartier en attendant le versement des prochaines prestations ? Sans parler de tous ceux qui vivent dans le chemin en ayant juste une adresse dans une association pour pouvoir toucher le RSA.

Le durable, tel qu'on l'entend, a une connotation trop technologique ou environnementale et pas assez sociale. L'humanité avance à grand pas pour beaucoup d'aspects technologiques mais pour ce qui est de sa dignité ; chacun est témoin de l'inertie dans laquelle nous vivons.

Nous tous qui sommes ici, avons-nous conscience de la vie que certains mènent quotidiennement ? Connaissons nous réellement l'ampleur et la gravité des conditions de vie des plus pauvres, des laissés pour compte ?

Nous allons entendre des témoignages de vie au cours de cette cérémonie. Croyez-vous qu'ils soient différents ? Bien sûr, dans les événements de chaque vie cela diffère ; mais toutes ces personnes vivent les mêmes humiliations, les mêmes découragements, les mêmes refus, le même mépris, la même exclusion. Savez-vous ce qu'est être exclu et méprisé ? Je ne le souhaite à personne. Et pourtant, combien de personnes vivent chaque jour ces épreuves.

Mais si vous êtes ici, c'est que vous croyez en chaque personne, en sa capacité à vouloir que le monde change, à croire que tous ont un avenir. Des actions sont entreprises, des associations s'organisent, des lois sont votées ou vont l'être,

comme la loi sur la discrimination. Tout cela est bien mais les choses avancent doucement, vraiment trop doucement, ce n'est pas suffisant. Je crois qu'il revient à chacun de se tourner vers l'autre, de changer de regard, de changer d'attitude.

Pour construire l'avenir, je voudrais vous proposer deux choses concrètes.

La première, à titre individuel : là où vous êtes dans votre quartier, osez aller vers les plus pauvres et simplement de dire bonjour. Soyez aux côtés de ceux qui sont exclus afin qu'ils ne le soient plus. Mieux encore, ayez l'audace de dénoncer les injustices. De leur dire qu'ils sont importants à vos yeux, qu'ils peuvent compter sur votre soutien, et ils vous regarderont d'un autre œil.

Pour la deuxième, je m'adresse aux institutions, associations et à chacun de vous. Je voudrais vous proposer de faire en sorte que cette journée soit davantage source d'espoir pour l'humanité. Il existe un comité international du 17 octobre. Si vous pensez que de créer un même comité au niveau de notre île serait utile pour éradiquer la discrimination, l'exclusion et la misère, pour redonner la dignité à l'Homme, unissons nos forces dans ce sens.

Le Mouvement ATD Quart Monde est et sera toujours avec les plus pauvres pour leur avenir mais c'est avec vous tous que nous pouvons donner un visage humain à cette société.

S'unir est la seule solution pour construire un monde juste et durable, car ce sont les personnes vivant dans le plus extrême dénuement qui nous montrent ce chemin de solidarité, de courage et d'espérance. Je vous remercie de votre attention.

C'en est trope !

Charles Angrand, 'incohérent' avant que d'être 'indépendant' (1883-1889)

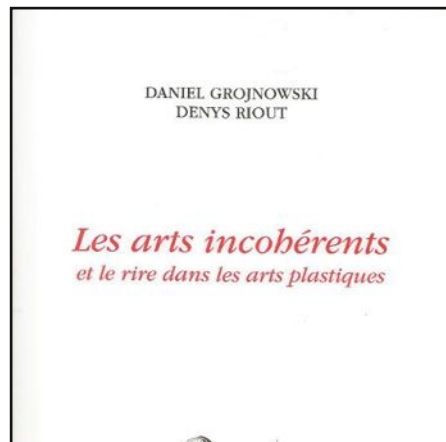
« La routine avait fait son temps » jugeait l'hydropathe incohérent Alphonse Allais. Avec Jules Lévy (1857-1935), le grand ordonnateur des fêtes incohérentes, « clé de toutes les audaces artistiques du XX^e siècle » et des fumisteries gigantesques fin de siècle, la Vis comica reprenait du service, dix ans durant, de 1882 à 1893, secouant la vie parisienne jusqu'aux tréfonds des grandes villes de province, Rouen, Nantes, Bordeaux. « Un tremblement de terre de l'esprit » diagnostiquait Émile Goudeau, le poète des « Fleurs de bitume ». Et dans ce frisson immense secoué d'éclats de rire, Angrand fut un témoin et acteur, un « lézard » (de les-Arts) comme on disait, et non des moindres.

L'essai sur « Les Arts incohérents (et le rire dans les arts plastiques) » de Daniel Grojnowski et Denys Riout consacre 5 pages à « Charles Angrand, peintre 'vibrante' ». Et annonce : « Alors qu'on a parfois suggéré (sans le moindre argument) que des peintres célèbres, comme Toulouse-Lautrec ou tels autres, auraient pu également y participer sous pseudonymes, Charles Angrand (1854-1926) est le seul Incohérent que les historiens de la peinture connaissent, et reconnaissent comme peintre dans le plein sens du mot. » Charles Angrand participe à 3 expositions sur les 5 que le mouvement organisa avec en : 1883, « L'Arrivée des cinq galets » (aucune reproduction à ma connaissance) ; 1884, « Paysage financier », deux reproductions de belle qualité dans l'ouvrage ; 1889, « La Belle Nature », reproduction sur le site de la Bibliothèque nationale de France, Gallica.

Pour cette dernière œuvre – arrêt sur image-, les auteurs n'apportent d'autres précisions que celles-ci : « Sans doute s'agissait-il d'un tableau : un paysage représentant des maisons, un étang, une vache, des arbres éparpillés dans les prés, exécutés 'à la manière' d'un dessin d'enfant, si on en juge par la gravure qui figure dans le Catalogue. » À se reporter à la page 59 du « Catalogue illustré de l'exposition des arts incohérents » (qui eut lieu entre le 12 mai et le 18 octobre 1889), on comprend que la maladresse enfantine y

est prétexte. Titre « Paysage » et, sous le motif, un quatrain : « (Air connu.) [S'agissant, bien évidemment, de 'Maman, les ptits bateaux'] Maman, les p'tites maisons,/Qui sont là haut, elles sont bien belles,/Et les p'tits animaux,/Çà sont des vaches et pis des ch'vaux. » Le titre ironique de « La Belle Nature », porté au sommaire, est suivi d'une présentation loufoque de l'artiste, sans doute par lui-même : « ANGRAND (Homme Ernest). Né léguant et de bonne famille, élève une collection de futurs académiciens auxquels il n'enseigne que la ligne droite, demeure sous le tunnel des Batignolles. » Ces futurs académiciens sont les élèves du collège Chaptal où il a été nommé Maître d'Étude en octobre 1882.

Quant au motif : un paysage qui semble naître de la main d'un enfant,



Les Arts incohérents (et le rire dans les arts plastiques) par Daniel Grojnowski et Denys Riout, éditions Corti, collection « Les essais ».

qui tient de la carte ; point de vue cavalier à 45°.

Sortant d'une église à la perspective faussée, un clocher asymétrique, le tout d'un tracé maladroit, une silhouette sommaire, bedonnante, préfigure la silhouette familière que dessina Alfred Jarry en 1896, celle d'Ubu. (Jarry saluera dans un article consacré aux Indépendants en 1894 le peintre, et plus précisément l'œuvre « Sous la lampe ».)

Dans la partie inférieure gauche, plus haute que deux arbres bout à bout, une vache semble meugler au spectateur.

À l'opposé, côté signature, un personnage chapeauté d'un haut-de-

forme, singulier pour un paysan qui mène la charrue, regarde le spectateur et lui fait signe. Sorte d'autoportrait à la charrue, traçant le trait dans la terre comme l'artiste sur la toile ; le personnage arbore le même couvre-chef que celui dont l'artiste se coiffait entouré de ses collègues, ces mêmes années, sur la photographie reproduite dans la biographie de 1982, ou encore sur un autoportrait au crayon Conté daté de 1892 (Metropolitan Museum, NY). Enfin, pattes hors champ, comme posé, assis sur le rebord inférieur de la gravure, le derrière que nous présente un âne.

Œuvre plus burlesque que naïve, dénonciation des conventions de la peinture de paysage, des codes de la peinture bourgeoise. Les expositions des Incohérents se sont faits un plaisir de parodier l'œuvre de Courbet qu'on voit sale comme la campagne.

Une représentation qui, si elle s'inscrit d'une certaine façon dans la continuité de la critique du paysage initiée par les Arcimboldo, Bosch, Grünewald, ne va pas jusqu'à la haine de l'arc-en-ciel telle qu'on la retrouvera après guerre. Et si l'on y croise quelque chose de Fantasio (« Comme ce soleil couchant est manqué ! La nature est pitoyable ce soir. Regarde-moi un peu cette vallée, là-bas, ces quatre ou cinq méchants nuages qui grimpent sur cette montagne. Je faisais des paysages comme celui-là quand j'avais 12 ans, sur la couverture de mes livres de classe » (Al-sc2)), c'est le sentiment en moins. Mais en même temps, flotte un humour anti-biblique, une prise de position quelque peu laïcarde. Goudeau n'écrivait-il pas dans un article de 1887 pour décrire le mouvement : « Autant qu'on puisse en juger d'après les plus anciens textes, la Vérité créa le monde en six jours, et ne se reposa le 7^e que pour laisser une place au Paradoxe. Qu'on ne s'y trompe pas, le Paradoxe n'est pas le Mensonge : celui-ci est l'ennemi de la Vérité, tandis que l'autre n'en est que la caricature ou le sourire » ? C'est dans cette veine caricaturale que s'inscrit l'œuvre.

Jean-Charles Kiya-Angrand

Oté

Ni sèr la gob sak i vé roul èk nou !

Mwin la vi dann télé in moun sindika la rofiz di bonzour lo prézidan dann in Lizinn bato laba sin Nazèr. Lo sindikalis i di pou rézon, la manir son bann dalon sindika lé maltréte in pé partou an frans i konvyin pa li ditou. War la lwa, rant la kaz bann travayèr gran matin siz èr, porsì banna konm volèr, li prétan pa. Aprés, touzour dann télé laba la kournèv lo prézidan la gingn moukatak èk domoun, inn ti manmzèl la kozé, li komans pèrd pasians, pou lèr li lé konm sèr ann.

Sa i fé rapèl a mwin lo promié avril 2012 laba sin loui dovan in takon d'moun, sak i dovè èt nout prézidan in ti pé tan apré, la déklar k'li lé dakor èk nout propozisyon tram-trin. Vouì, fodra ni sava vèr lo tram-trin. Dann son kozé, li la di "sé in prozé ké zot la lansé, é sé lo proshin prézidan va mèt an plas". Zordi ni atann ankor. D'si lotonomi énerzètik osi lé zangazman té for. Pou li, par d'si, sansa a koté lidrolik, ni dwa an priorité mèt lo ronouvlab.

Laba sin loui, li la rokonèt li minm, èk nout program, nout dévlopman lé posib si ni trap la késtyon shomaz par lo bon bout, si ni ranvèrs la kourb. Sanm pou mwin, konm pou laba déor, pou nou osi, lo problinm shomaz sé lo problinm do fon pou nout péi. Dayèr, lo prézidan la di, si li nyabou pa ranvèrs la kourb, kont pi si li. Ek zéléksyon rézyional, lokazyon larivé pou ranvèrs la tab in fwa pou tout, pou in rènyon novèl. Ni sèr la gob sak i vé roul èk nou !

Justin

" Fé dantèl"- In kozman pou la rout

Moin lé sir, in pé va di sa in kozman dann tan lontan, sa in kozman i pass pi. Poitan moin lé sir, mèm si in jenn i koné pa lo kozman, la pa bézoin fé in tradiksyon pou li, la pa bézoin mète an kréol l'ané 2015 pou li konprann. Pou kosa ? Pars, sanm pou moin, l'imazinasyon kréol La rényon na poinn bor pou trouv in manyèr dir toulmoun i aksèp épi toulmoun i tiliz. Astèr nout kozman : zot i oi bien sé lo kontrèr d'ète sinp, sé lo kontrèr de pass san ète romarké, fé dantèl sé fé l'intéresan (i di osi « fé l'inté »). Moin lé sir, zot konm moin i koné demoun i èm fé konmsa.. Pétète zot mèm lé konmsa tazantan. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète dakor rantre nou.